

COORDONNÉES
CIVILITÉ
NOM PRÉNOM
ADRESSE
TELEPHONE

DESTINATAIRE
COORDONNÉES
CIVILITÉ
NOM
ADRESSE

DATE

Objet : Modifications d'état des lieux d'entrée

Nous avons établi conjointement leun état des lieux d'entrée du bien suivant :

- APPARTEMENT
- MAISON
- BUREAU
- LOCAL COMMERCIAL
- LOCAL INDUSTRIEL
- AUTRE BIEN (PRÉCISEZ).....

dont vous êtes

- PROPRIÉTAIRE
- GESTIONNAIRE

situé

À la suite de l'installation dans le bien cité, quelques éléments non constatés au moment de l'établissement de l'état des lieux ont été détectés.

Conformément à l'article 3-2 de la loi ALUR 89-462 du 6 juillet 1989 (« Le locataire peut demander au bailleur ou à son représentant de compléter l'état des lieux d'entrée dans un délai de dix jours à compter de son établissement. Si cette demande est refusée, le locataire peut saisir la commission départementale de conciliation territorialement compétente. Pendant le premier mois de la période de chauffe, le locataire peut demander que l'état des lieux soit complété par l'état des éléments de chauffage. »), je souhaiterais modifier l'état des lieux d'entrée afin d'y mentionner les éléments que je vous signale dans le document annexé à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

SIGNATURE